

**AVIS ET COMMUNICATIONS  
DE LA**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**AVIS AUX IMPORTATEURS  
DE DISQUES COMPACTS POUR L'ENREGISTREMENT (CD-R) ORIGINAIRES DE L'INDE**

2007/65. Conformément au règlement (CE) n° 1293/2007 du Conseil du 30/10/2007, les droits compensateurs sur les disques compacts pour l'enregistrement (CD-R), originaires de l'Inde, institués par le règlement (CE) n° 960/2003 du 02/06/03 (JOUE du L138 du 05/06/03), sont abrogés à compter du 05/11/2006.